



Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'école de l'Île d'Orléans

CE # 25-26-01
CE # 25-26-02

Procès-verbal de la deuxième séance ordinaire de l'année scolaire 2025-2026 tenue le 17 novembre 2025 à 19 h 00.

ÉTAIENT PRÉSENTS

Madame Caroline Dinel, parent
Madame Amélie-Kate Bouchard-Parent, parent
Madame Chantal Filteau, parent
Madame Claire Dalmeida, parent
Monsieur Kevin Auger-Raymond, parent
Madame Marie-Eve Guay, parent
Madame Vicky Côté, secrétaire, représentante du personnel de soutien
Madame Claudie Morissette, enseignante
Madame Nadia Pouliot, enseignante / substitue
Madame Hélène David, responsable du service de garde

ÉTAIENT ABSENTS

Madame Rachel Massé, représentante des professionnelles
Madame Geneviève Filteau, enseignante
Monsieur Sylvain Delisle, représentant de la communauté

PARTICIPAIENT ÉGALEMENT

Madame Julie Lalancette, directrice
Madame Karina Parent, directrice adjointe
Madame Nadia Pouliot, enseignante substitue
Madame Anna Joan Casademont, invité

2.1 MOT DE BIENVENUE

Madame Dinel souhaite la bienvenue à tous les membres.

2.2 VÉRIFICATION DU QUORUM

Madame Lalancette confirme qu'il y a quorum.

CE # 25-26-03

2.3 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Madame Dinel procède à la lecture de l'ordre du jour.

Madame David désire ajouter un point en varia concernant des t-shirts pour un club de course à Saint-Laurent.



**Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'école de l'Île d'Orléans**

Madame Claire Dalmeida désire ajouter un point en varia concernant un groupe FaceBook

Madame Kate Parent propose l'adoption de l'ordre du jour.
ADOPTÉ à l'unanimité

CE # 25-26-04

2.4 SUIVIS ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 30 SEPTEMBRE 2025 – Annexe 1

Madame Dinel demande s'il y a des questions ou des modifications à apporter au procès-verbal du 30 septembre 2025.

Aucune modification n'est requise.

En point de suivi, Madame Lalancette informe que les corrections ont été apportées au document des Règles de régie interne du conseil d'établissement.

Madame Kate Parent propose l'adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 30 septembre.

ADOPTÉ à l'unanimité

CE # 25-26-05

2.5 PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune question.

CE # 25-26-06

2.6 RAPPORT DE REDDITION DE COMPTE

De la présidence

Il n'y a rien à déclarer.

De la direction

Il n'y a rien à déclarer.

Correspondance reçue



**Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'école de l'Île d'Orléans**

Aucune correspondance reçue.

CE # 25-26-07

2.7 APPROBATION D'ACTIVITÉS ET DE SORTIES SCOLAIRES – Annexe 2, Fiche 16

Madame Lalancette présente le tableau des sorties.

Il est précisé que la sortie au Salon du livre et Centre des congrès est la même sortie. Madame Côté ajustera le tableau.

Il est aussi précisé que pour la sortie à la Tour Martello, les sujets ne sont pas les mêmes que ceux de l'an passé.

Monsieur Raymond-Auger propose l'approbation des activités et sorties scolaires.

APPROUVÉ à l'unanimité

CE # 25-26-08

2.8 APPROBATION DE LA PLANIFICATION DES CONTENUS OBLIGATOIRES EN FORMATION PERSONNELLE ET SOCIALE – Annexe3

Madame Lalancette présente le tableau de planification des contenus obligatoires qui sont demandés par le ministre. Elle précise que la plupart de ces contenus sont inclus dans le programme CCQ (citoyenneté québécoise), enseignés par le titulaire avec l'aide de d'autres ressources au besoin, telles que l'infirmière-école, la maison des jeunes et la policière-école etc.

Aucune question des membres.

Monsieur Raymond-Auger propose l'approbation de la planification des contenus obligatoires en formation personnelle et sociale.

APPROUVÉ à l'unanimité

CE # 25-26-09

2.9 APPROBATION DES RÈGLES DE VIE ET DE FONCTIONNEMENT DE L'ÉCOLE 2025-2026 – MODIFIÉES DEPUIS JUIN 2025



**Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'école de l'Île d'Orléans**

Madame Karina Parent présente le document et informe que, dans la section règles de vie, nous avons ajouté/ajusté les principes, les comportements attendus et les mesures éducatives et disciplinaires afin de nous conformer aux demandes du ministère. Dans la section procédures, nous avons surtout fait de la mise en page.

Il est également précisé que le vouvoiement demandé par le ministère de l'éducation sera en vigueur dès le 6 janvier 2026.

Madame Dinel propose l'approbation des règles de vie et de fonctionnement de l'école 2025-2026.

APPROUVÉ à l'unanimité

CE # 25-26-10

2.10 APPROBATION DE DÉROGATIONS ALIMENTAIRES POUR L'ANNÉE 2025-2026

Une dérogation alimentaire avait été approuvée en juin dernier pour l'entrée scolaire.

L'équipe école demande au conseil une dérogation alimentaire pour Noël et à la fin de l'année scolaire.

Madame Côté propose l'approbation de la dérogations alimentaires pour l'année 2025-2026.

APPROUVÉ à l'unanimité

CE # 25-26-11

2.11 PRÉSENTATION DU RÉSULTAT FINAL POUR LE BUDGET 2024-2025 – Annexe 4, Fiche 23

Madame Lalancette présente le résultat final du budget 2024-2025

Aucune question n'est posée, aucune modification n'est à faire.

CE # 25-26-12

2.12 CHARTE DE L'UTILISATION DU NUMÉRIQUE À L'ÉCOLE DE L'ÎLE D'ORLÉANS – Annexe 5

Les outils numériques sont utilisés à l'école pour des activités qui répondent à une intention pédagogique. Madame Lalancette présente la charte de cette utilisation.



2021

**Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'école de l'Île d'Orléans**

Aucune question n'est posée. Monsieur Auger-Raymond remercie du travail fait rapidement à ce sujet.

Cette charte sera publiée pour les parents sur le site internet de l'école.

CE # 25-26-13

2.13 FORMATION OBLIGATOIRE POUR LES NOUVEAUX MEMBRES

Les membres sont invités à faire les formations suivantes :

Formation obligatoire des nouveaux membres (Q&R) Disponible dans l'équipe TEAMS

Capsules 1 à 7 et cahier des membres

Fiches - compilation.pdf

Une attestation de formation pour les nouveaux membres du conseil d'établissement de l'école de l'île d'Orléans est demandée par formulaire Microsoft.

CE # 25-26-14

2.14 INFORMATION DU COMITÉ DE PARENTS

Madame Kate Parent informe des principaux sujets abordés lors de sa dernière rencontre au comité de parents.

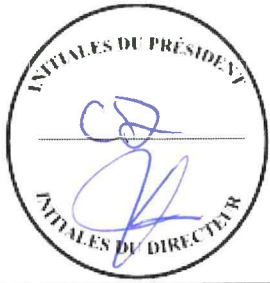
- Présentation du plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2026-2029.
- Consultation pour la modification de l'acte d'établissement du Centre de formation générale des adultes
- Consultation pour la modification de l'acte d'établissement du Centre de formation professionnelle Samuel-de-Champlain

CE # 25-26-15

2.15 QUESTIONS DIVERSES (VARIA)

Commandite – Club de course par Madame David :

Dans le cadre des activités du club de course qui se tient à Saint-Laurent, Madame David informe de la possibilité de fournir des t-shirts aux enfants participants. Le coût



**Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'école de l'Île d'Orléans**

du projet s'élève à 510\$. Un visuel original, conçu par Mme Angélique, éducatrice, serait apposé sur ces t-shirts. Ce projet vise deux objectifs principaux :

- Renforcer le sentiment d'appartenance des enfants au club
- Améliorer la visibilité lors des activités

Il avait été prévu de solliciter des commandites pour financer cette initiative. Toutefois, lors d'une sortie de course, Mme Angélique a parlé de son projet et M. Bruno Gosselin, compagnie Gosselin Tremblay de l'île d'Orléans, a proposé de prendre en charge l'intégralité des coûts, considérant que cette initiative correspond à ses valeurs.

Madame David obtient l'approbation du conseil d'établissement pour aller de l'avant avec ce projet, en tenant compte de cette offre de financement.

Projet Facebook – par Madame Dalmeida :

Concernant le projet de groupe Facebook, Claire Dalmeida sollicite le groupe de parents afin de savoir qui souhaite s'investir dans l'élaboration du cadre et sa mise en place. Chantal Filteau, Caroline Dinel, et Anna Joan se proposent. Les suites de tiendront en dehors des CE.

CE # 25-26-16

2.16 DATE DE LA PROCHAINE RENCONTRE

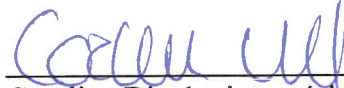
La prochaine rencontre aura lieu le lundi 19 janvier 2026, en virtuel.

CE # 25-26-17

2.17 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ par Madame Dinel que l'assemblée soit levée.

Levée de l'assemblée, à 20h30


Caroline Dinel, vice-présidente


Julie Lalancette, Direction